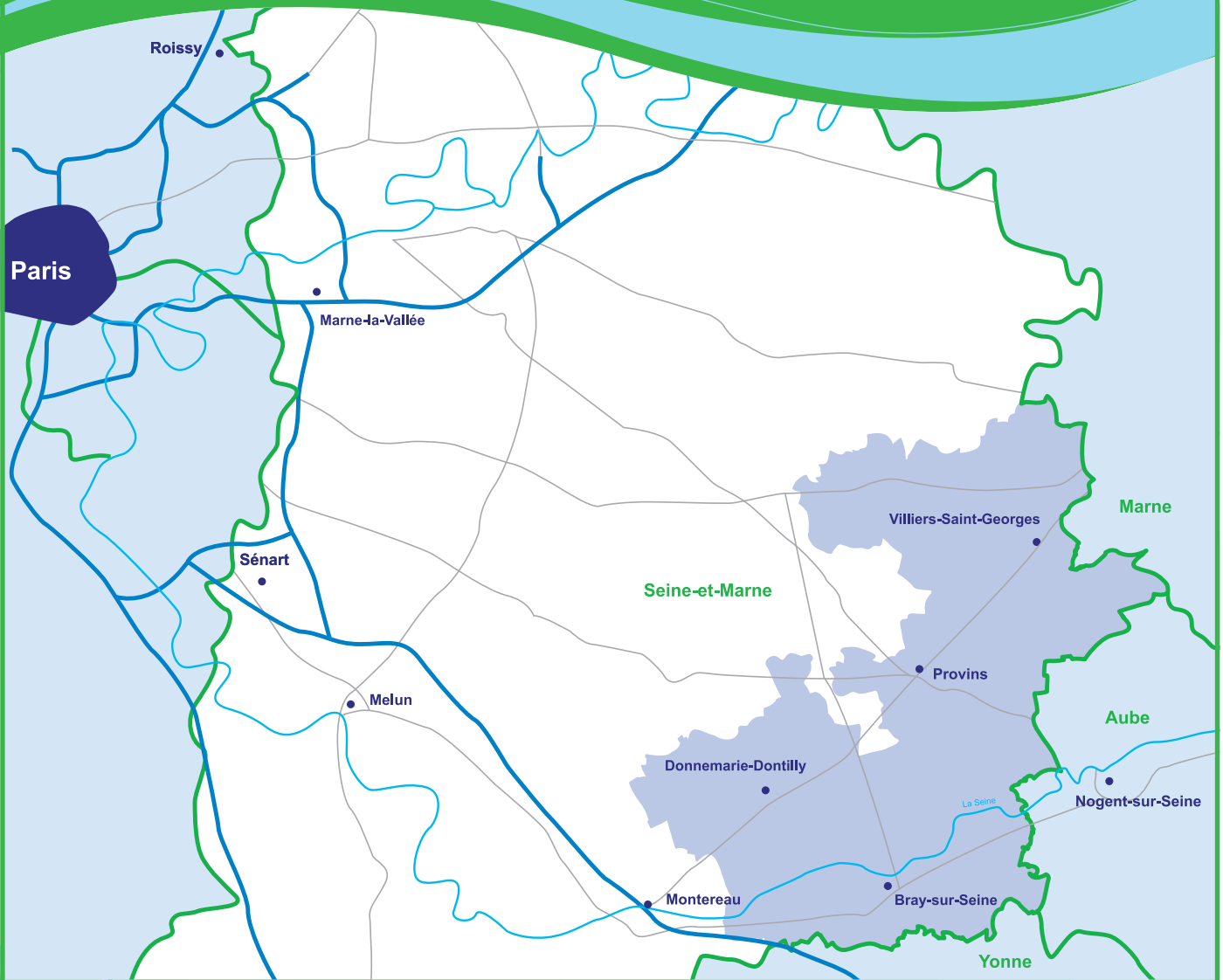


2006 - 2015



DOMINGO COMMUNICATION



PROJET DE CHARTE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU PAYS DU GRAND PROVENOIS



10 juillet 2006



C • Une stratégie pour un développement durable

Au regard des enjeux constatés et de ses atouts et contraintes relevés dans le diagnostic, le Pays du Grand Provinois articule sa stratégie de développement autour de 4 axes :

- 1/ DÉSENCLAVER LE TERRITOIRE ET FACILITER LES DÉPLACEMENTS**
- 2/ ORGANISER L'ACCUEIL DE NOUVEAUX HABITANTS ET AMÉLIORER L'HABITAT**
- 3/ IMPULSER ET ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE**
- 4/ AMÉNAGER L'ESPACE ET GÉRER LES RESSOURCES NATURELLES**

NOTES

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

1/ DÉSENCLAVER LE TERRITOIRE ET FACILITER LES DÉPLACEMENTS

Améliorer la desserte routière

Mise à 2x2 voies de la RD 231

L'aménagement de la RD 231 portera dans un premier temps sur trois tronçons. Un premier créneau de dépassement à deux fois deux voies de 7 mètres avec terre plein central de 3 mètres équipé d'un dispositif de sécurité est prévu entre Provins et Chenoise, du hameau de Marolles jusqu'à Limars, le second entre Chenoise et Jouy-le-Châtel, le troisième entre l'entrée de Jouy-le-Châtel et le giratoire sud situé à proximité du carrefour Prévers.

Partenaires : Conseil Général, Etat (carrefour de Prévers)

Période : à CT

Mise à 2x2 voies de la RN4 entre le carrefour de Prévers et la limite régionale

Il s'agit de réaliser, à terme, l'aménagement total de l'itinéraire en voie expresse jusqu'aux limites de la région en deux fois deux voies avec tous les échanges dénivelés (échangeurs ou ponts) et la déviation des agglomérations (Beton -Bazoches, Courtacon, Montceaux-les-Provins). L'aménagement du carrefour Prévers est en phase d'enquête publique, la déviation de Beton Bazoches et de Courtacon, en phase finale d'étude et celle de Montceaux-les-Provins en phase d'étude. Pour les deux déviations, l'enquête publique pourrait être lancée dès 2007. Le Pays du Grand Provinois souhaite voir l'ensemble de ces aménagements inscrits prioritairement dans le cadre des futurs contrats d'itinéraires.

Partenaires : Etat, Région

Renforcer les liaisons ferroviaires

Améliorer les conditions de transport des voyageurs sur la ligne Paris-Bâle

La vétusté du matériel roulant condamne les voyageurs à l'inconfort et génère des pannes fréquentes. Aussi, l'acquisition de nouvelles rames bi-mode (électricité et gazoil) a été envisagée comme une solution d'attente permettant de combiner les deux énergies avec un changement de mode en gare de Gretz. La décision prise en mai 2006 par le conseil du STIF d'affecter 19 rames AGC bimode bitension à la ligne Paris-Provins ne pourra que contribuer à renforcer la qualité du service public.

Partenaires : SNCF, Conseil Régional, STIF

Période : 2007-2008

Rénovation de l'ex-RN 19

L'accroissement du trafic à l'est de Provins, où se situent les espaces d'urbanisation futurs, avec notamment le projet de zone d'aménagement concerté intercommunale sur les Hauts-de-Provins rend indispensables des aménagements routiers tels un giratoire en entrée de ville, tant pour fluidifier le trafic que pour assurer la sécurité.

Partenaires : Conseil Général

Période : à CT

Création d'un barreau A5-A4 permettant d'irriguer le grand est seine-et-marnais et de créer un grand contournement de Paris (5^{ème} rocade).

La création d'un échangeur sur l'A5 au niveau de Serbonnes dans l'Yonne permettrait d'amorcer ce barreau routier afin de relier l'A5 à Bray-sur-Seine et Provins par la Bassée. De Provins, il se poursuivrait via la RD 231 à deux fois deux voies jusqu'au carrefour de Prévers et se raccorderait à l'A4, à hauteur de Coutevroult, via Coulommiers.

Partenaires : Etat, Conseil Régional, Conseil Général

Période : à LT

Electrifier la ligne Paris-Troyes

L'électrification de la seule ligne non électrifiée d'Ile-de-France permettra d'augmenter les fréquences voyageurs et autorisera le développement du fret sur la ligne Paris-Bâle. Au-delà du renforcement attendu de la consistance des dessertes, c'est l'attractivité du territoire du Grand Provinois qui sera accrue.

Partenaires : RFF, SNCF, Etat, Conseil Régional, Ville de Paris

Période : à MT et LT

Réouverture de la gare de Flamboin

La réactivation de la voie ferrée connectée à l'est sur la ligne Paris - Bâle et à l'ouest sur la ligne Paris - Lyon - Marseille avec la réouverture de la gare de Flamboin pourrait permettre de répondre aux besoins d'approvisionnement en granulats des nombreux chantiers de construction de logements en région parisienne. Or, les tonnages transportés sont en constante augmentation. C'est pourquoi, Réseau Ferré de France a engagé une étude d'avant-projet de réactivation de cette voie, dont le bon état relatif et le dimensionnement (charge admissible de 22.5 tonnes à l'essieu) sont en adéquation avec les

besoins économiques. Dans une logique de développement durable, la réouverture de la gare de Flamboin permettrait la diminution du trafic routier notamment sur le RD411 et pourrait permettre d'étudier un développement touristique.

Partenaires : RFF, SNCF, Etat, Conseil Régional, Conseil Général

Période : à CT et MT

Réouverture de la gare de Leudon (entre Maison Rouge et Lizines)

Période : à LT

Améliorer le réseau fluvial

Depuis le début des années 2000, le transport de conteneurs se développe très rapidement avec de plus en plus de bateaux de grande contenance (jusqu'à 66 EVP(*) en deux couches, soit 1 050 T). Un triplement du trafic est envisagé par Voies Navigables de France sur la section Bray-sur-Seine - Nogent dans un délai de 3 ans pour passer de 500 000 T à 1 500 000 T avec une dizaine de mouvements de bateaux/jour. Au-delà de la réalisation d'aménagements complémentaires afin d'assurer un service optimal et dans une perspective de développement durable, il est nécessaire de poursuivre la mise au grand gabarit 3000 T jusqu'à Nogent.

De plus, il pourrait être envisagé de conforter le port de Bray en recréant une plateforme aval, en démolissant les silos et en réhabilitant le site tout en conservant un port public en amont.

Partenaires : Etat, Conseil Régional, VNF, Communautés de communes, ville de Bray-sur-Seine.

Période : à MT.

(*)EVP (Equivalent Vingt Pieds) : unité de mesure de conteneur, lesquels font, conventionnellement, 20 pieds de longueur.

Développer et organiser les transports collectifs

La mise en place d'un réseau de bassin, en lien avec des communautés de communes voisines, permettrait d'apporter aux habitants du Pays une offre de transports adaptée à leurs besoins. Il s'agit de développer une offre de transport collectif cohérente intégrant TC classique (rabattement sur gare et ramassage scolaire) et transport à la demande afin d'atteindre un seuil de pertinence et de visibilité.

Le développement du transport, notamment du transport à la demande, nécessitera un soutien accru du Département et de la Région.

Partenaires : Conseil Général, Communautés de communes, STIF

Période : à CT

Déployer un réseau Haut débit

Le développement numérique est aujourd'hui une condition du développement économique. Aussi, le Pays veillera à ce que l'aménagement des zones d'activités économiques prévoie l'installation des infrastructures permettant un déploiement ultérieur de la fibre optique. Par ailleurs, le Pays sera attentif à ce que les réseaux et infrastructures soient installés sur l'ensemble du territoire

afin de permettre à tous ses habitants d'accéder aux nouvelles technologies de l'information.

Partenaires : Communautés de communes, Conseil Général

Période : 2008

NOTES

.....

.....

.....

.....

2/ ORGANISER L'ACCUEIL DE NOUVEAUX HABITANTS ET AMÉLIORER L'HABITAT

Définir une politique de l'habitat à l'échelle du Pays

Le Pays pourra favoriser la coopération entre communautés de communes afin de mener une réflexion approfondie sur les politiques de l'habitat à mettre en œuvre. Pour sa part, la communauté de communes du Provinois envisage de lancer un Programme Local de l'Habitat (PLH) inter-communal.

Partenaires : Communautés de communes de la Bassée, du Montois et du Provinois, avec l'Etat pour le PLH.

Période : à CT

Conforter le pôle urbain de Provins

La ville de Provins voit se développer plusieurs programmes d'habitat. Elle étudie, en lien avec la communauté de communes du Provinois au sein de la ZAC des Hauts-de-Provins d'environ 60 ha, l'aménagement d'un nouveau quartier sur les coteaux face aux Pannevelles.

Partenaires : Commune de Provins, Communauté de communes du Provinois.

Période : à MT et à LT

Améliorer l'habitat

Le parc ancien des communes de la communauté de communes du Provinois a déjà fait l'objet de réinvestissements importants (accession à la propriété, remise en état de logements vacants...). Une première Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), menée par 19 communes de la communauté de communes du Provinois, a permis d'améliorer la qualité des logements vétustes et de les adapter aux besoins de leurs occupants, propriétaires ou locataires et de valoriser le patrimoine. Par ailleurs, elle a créé une offre de logement locatif bon marché.

communautaire et de poursuivre ces actions en ayant également pour objectif de résorber la vacance.

La commune de Bray-sur-Seine lancerait une seconde OPAH en 2007-2008 tout en réfléchissant à une action concertée dans le cadre communautaire.

Partenaires : Communauté de communes du Provinois, commune de Bray-sur-Seine, Etat, Conseil Régional, Conseil Général

Période : à MT

Après conclusion du PLH, une nouvelle OPAH pourrait permettre d'élargir le périmètre à l'ensemble du territoire

Elaborer une Charte de qualité

Ce document, non réglementaire, répertorie les caractéristiques physiques (implantations, formes...) qui font partie du patrimoine des communes du Pays. La Charte pourrait alors servir de référence pour les projets de développements futurs de l'habitat (lotissements, construction dans les dents creuses).

Partenaires : Communauté de communes du Provinois, commune de Bray-sur-Seine, Conseil Général, CAUE

Période : à MT

NOTES

.....

.....

.....

.....

3/ IMPULSER ET ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

• Développement économique

Créer une offre foncière et immobilière diversifiée et complémentaire sur le territoire

Aménager une zone d'activité à vocation industrielle, artisanale et commerciale sur "Les-Hauts-de-Provins" à PROVINS

Afin d'assurer le développement de l'emploi, offrir aux entreprises présentes des opportunités de développement et d'en accueillir de nouvelles, la communauté de communes du Provinois souhaite créer une zone d'activité intercommunale de 28 hectares située sur les Hauts-de-Provins, à proximité de l'hôpital et du lycée technique. Ce parc d'activités sera destiné à l'accueil d'entreprises industrielles, artisanales, tertiaires ou de services.

En 2004, une phase pré opérationnelle du projet d'aménagement a été lancée avec la réalisation d'une étude de marché et de faisabilité technique et financière. Elle a permis d'appréhender le marché des activités sur le territoire et les besoins en matière de foncier équipé, d'évaluer la réceptivité du site et de connaître les ordres de grandeur des coûts d'équipement.

En 2006, la communauté de communes a décidé d'étendre le périmètre de la ZAC afin d'aménager un nouveau quartier. Soucieuse de développer un quartier et un parc d'activités attractif, fonctionnel et respectueux du paysage et de l'environnement, la Communauté de communes du Provinois mène une étude paysagère, urbanistique et technique qui doit aboutir à un projet d'aménagement en termes de paysage, d'organisation urbaine, de voiries et de réseaux. Ont également été réalisées trois études de définition d'un parti d'aménagement pour la réalisation d'un nouveau quartier comprenant une mixité de programmes (logements, équipements, activités, espaces publics...).

L'aménagement de cette ZAC devra s'inscrire dans une démarche de développement durable.

Partenaires : Communauté de communes du Provinois, Conseil Régional, Conseil Général, CAUE, Seine-et-Marne Développement, AEV,

Période : à CT

Poursuivre la requalification de la zone d'activités de "La Borne Blanche" à BRAY-SUR-SEINE

Située sur l'axe Montereau-Nogent, cette zone regroupe de nombreuses TPE et PME industrielles. Ce positionnement industriel bien identifié, notamment dans l'aspect visuel de la zone, constitue un atout à renforcer. Cependant, des aménagements paysagers et urbanistiques sont nécessaires pour améliorer l'image et la fonctionnalité de cette zone afin de favoriser le maintien des entreprises sur le site, d'accompagner leur développement et d'en accueillir de nouvelles.

Partenaires : commune de Bray-sur-Seine, Conseil Régional, Conseil Général

Période : à CT

Aménager l'extension de la zone d'activités de "La Borne Blanche" à BRAY-SUR-SEINE

La communauté de communes du canton de Bray-sur-Seine a décidé d'étendre la zone de la Borne Blanche sur 15 ha, situés sur la communauté de Jaulnes, avec une première tranche de 5 ha, en continuum de la zone existante. Cette extension de zone d'activités doit permettre de disposer de capacités d'accueil pour de nouvelles entreprises. Elle sera principalement destinée aux entreprises industrielles et de services aux entreprises, notamment du fait de sa proximité des zones logistiques de Montereau.

Partenaires : Communauté de communes de la Bassée, Conseil Régional, Conseil Général

Période : à CT

Créer une zone d'activités à vocation artisanale et de services à Donnemarie-Dontilly

Donnemarie-Dontilly cherche à renforcer son attractivité commerciale afin de constituer un pôle de services à l'échelle du canton. Par ailleurs, sa situation géographique à proximité de Montereau peut permettre l'implantation d'activités tertiaires.

Partenaires : Communauté de communes du Montois, Conseil Régional, Conseil Général

Période : à CT

Créer une zone mixte à Villiers-St-Georges pour l'accueil d'activités, d'habitat et d'équipements publics

Face à une demande des entreprises locales, renforcée par le classement de la commune en Zone de Revitalisation Rurale (ZRR), la communauté de communes du Provinois compte aménager une zone d'activités d'environ 10 ha. L'aménagement d'une interface avec le bourg permettra d'accueillir également des équipements de services publics et de l'habitat. La partie nord de la zone, située à quelques Kms de la RN4, pourrait permettre l'implantation d'activités artisanales et de services ou d'activités industrielles.

Partenaires : Communauté de communes du Provinois, Conseil Régional, Conseil Général

Période : à CT

Poursuivre l'aménagement de la zone de "La Noël" à Beton-Bazoches

Cette zone d'activités de 4 ha accueille trois entreprises. Elle devrait connaître un nouvel essor avec le classement de Beton-Bazoches en ZRR. Son positionnement en bordure de RN4 la destine prioritairement à la petite logistique, le transport ou les activités para agricoles.

Partenaires : Communauté de communes du Provinois, Conseil Régional, Conseil Général

Période : à CT

Développer un programme d'offre immobilière adaptée

L'offre immobilière est notoirement insuffisante sur le Grand Provinois où nombre d'entreprises recherchent essentiellement des locaux à louer pour se créer ou se développer. C'est pourquoi, l'action des collectivités peut s'avérer déterminante pour créer ou compléter une offre faible et peu diversifiée.

La communauté de communes du Provinois a déjà réalisé des locaux d'activités pour des artisans ou des activités tertiaires. Elle entend poursuivre cette action, notamment par la création d'un hôtel d'entreprises sur la zone d'activités des Hauts-de-Provins.

La communauté de communes de la Bassée pourrait également monter des locaux d'activités lors de la réalisation de la seconde tranche de sa future zone intercommunale.

Partenaires : Communautés de communes de la Bassée, Communauté de communes du Provinois, Conseil Régional, Conseil Général

Période : à CT et MT

Organiser une promotion commune des zones d'activités

Les communautés de communes souhaitent mettre en œuvre une promotion commune de leurs espaces d'activités afin d'agir en synergie pour le développement économique et l'emploi en lien avec leurs partenaires départementaux et régionaux.

Partenaires : Communautés de communes de la Bassée, du Montois et du Provinois, Conseil Régional, Conseil Général

Période : à CT

Soutenir la création et le développement des entreprises

Création

Etendre la Plate Forme d'Initiatives Locales à Bray et Donnemarie-Dontilly et avoir une même commission d'attribution des prêts.

Partenaires : Communautés de communes de la Bassée, du Montois et du Provinois, Plate Forme d'Initiatives Locales "Val-de-Seine Initiatives".

Période : à CT

Développement

Favoriser l'implantation d'activités à caractère social. Il existe en effet de fortes opportunités de développement de l'emploi dans le domaine social : maisons de retraite,

maisons d'accueil de personnes handicapées, foyers d'action éducative...

Partenaires : Communautés de communes de la Bassée, du Montois et du Provinois, Conseil Général

Période : à MT

Participer aux actions favorisant la reprise d'entreprises en lien avec les partenaires économiques locaux.

Partenaires : Communautés de communes de la Bassée, du Montois et du Provinois, Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre de Métiers, MDEP, Conseil Général

Période : à MT

Accueillir et Informer les entrepreneurs sur l'ensemble du territoire

Aider à la recherche de terrains et de locaux sur le territoire du Pays et contribuer à la mise en relation des acteurs et des partenaires économiques

Mettre en réseau les développeurs économiques et l'ensemble des partenaires économiques et créer une base de données commune des terrains et locaux disponibles.

Mettre à disposition des informations économiques sur le territoire

Traiter les informations économiques et pouvoir les restituer aux entrepreneurs (documents d'information synthétiques),

créer une base de données commune des entreprises présentes sur le territoire.

Partenaires : Communautés de communes de la Bassée, du Montois et du Provinois, MDEP, Conseil Général, Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre de Métiers, Chambre d'Agriculture, ANPE, Mission Locale, GEP, UCP

Période : à CT

Agir pour l'emploi

Le Grand Provinois pourrait porter un projet de Maison de l'Emploi afin de fédérer les initiatives en faveur de l'accès et du retour à l'emploi, développer une gestion prévisionnelle des emplois, accompagner la création et la reprise d'entreprises, anticiper les besoins des entreprises par des formations et des actions adaptées.

Partenaires : Communautés de communes de la Bassée, du Montois et du Provinois, Service public de l'Emploi, ANPE, Mission Locale

Développer la formation

Amplifier l'offre de formation dans le domaine du tourisme

En s'appuyant sur les formations BTS "Ventes et Productions Touristiques" (ouverte en 2005) et "Animation et Gestion Touristiques Locales" (ouverte en 2006), en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie, il s'agira de mettre en place une filière de formation tourisme, avec la possibilité de préparer une licence professionnelle, en lien avec l'Université de Marne-la-Vallée.

Partenaires : Chambre de Commerce et d'Industrie, Université de Marne la Vallée, Ville de Provins
Période : à CT

Il est déterminant d'accroître cette offre de formation au sein d'un établissement déjà important sur le plan régional. A Gurcy-le-Châtel, le développement d'activités de formation dans le domaine de la sécurité est à encourager.

Partenaires : Lycée des Pannevelles
Période : à MT

Renforcer le pôle paramédical

Renforcer Provins comme pôle de formation en matière sanitaire et sociale (infirmiers, aides à la personne : aide soignante, aide ménagère...) est souhaitable, en s'appuyant à la fois sur le Centre Hospitalier Léon Binet et le développement des établissements pour personnes âgées ou handicapées.

Partenaires : Centre Hospitalier
Période : à MT

Développer la formation professionnelle

Au sein du lycée des Pannevelles, de nouvelles formations axées sur le service sont proposées dans le domaine des services à la personne (agent polyvalent de restauration, assistant technique en milieux familial ou collectif...).

NOTES

.....

.....

.....

.....

• Développement touristique

Mettre en œuvre une dynamique de développement touristique sur le territoire du Pays

Partenaires : Communautés de communes de la Bassée, du Montois et du Provinois, Office de Tourisme, CDT, CRT, acteurs du tourisme, Associations.

Période : à CT

Favoriser la création de produits touristiques

La création de produits touristiques et d'animation de qualité sera encouragée. Ces produits devront être axés sur le thème du Moyen Age pour Provins, de l'eau dans la Bassée ainsi que les thématiques nature, vie et traditions rurales pour les territoires ruraux. Pour ce faire, il faudra fédérer, organiser et améliorer la qualité de l'offre.

A titre d'exemple :

Conception et mise en œuvre d'un circuit de visites touristique vidéo-guidées avec GPS, sur le territoire de la Communauté de Communes du Provinois.

Pour mieux mettre en valeur l'offre touristique de la Ville de Provins et de l'ensemble du territoire et en accroître la mise en marché, la communauté de communes du Provinois étudie un projet de vidéo-guides équipés de GPS. Cette technologie innovante et évolutive apporte des images en complément des textes et des commentaires. Elle permet de diffuser des informations événementielles (spectacles, animations...) et d'informer en temps réel (horaires, lieux et services).

Elle est, en outre, particulièrement bien adaptée à un territoire rural dans lequel les touristes ne se déplaceront que guidés. Le vidéo guide constitue en effet un outil qui permet de faire cheminer les visiteurs à la découverte de l'offre touristique du territoire.

La mise en œuvre de cette technologie innovante peut permettre d'accroître la durée de séjour des visiteurs sur le territoire, contribuer à la notoriété de Provins et à sa visibilité au niveau régional, national et international. De plus, il pourrait être mis en œuvre par des entreprises locales.

Partenaires : Communauté de communes du Provinois, Office de Tourisme

Période : à CT

Aménagement et animation du lavoir de Beton-Bazoches

Le bourg de Beton Bazoches a investi, depuis plusieurs années, pour la mise en valeur de son patrimoine : outre le pressoir à pommes, il dispose aujourd'hui de 25 vidéo-

guides permettant une découverte vivante et approfondie du site. Avec d'autres lieux, le lavoir, déjà restauré, pourrait servir de cadre à l'organisation d'animations sous réserve d'un aménagement original. Il s'agirait de le couvrir d'une dalle de sol vitrée et d'y installer un éclairage d'ambiance. Un accès de plain pied serait également réalisé.

Partenaires : Commune de Beton-Bazoches, Communauté de communes du Provinois, Office de Tourisme

Période : à CT et à MT

Aménagement et sécurisation des plans d'eau de Chatenay et d'Egigny

La fréquentation de ces plans d'eau est importante sur la période de mai à septembre et plus particulièrement pendant les mois de juillet et août par des habitants du Pays mais aussi de Seine-et-Marne et de la région parisienne pour la baignade, la planche à voile, le canotage ou la pêche...Les risques d'accident et les problèmes de sécurité se posent cependant chaque année.

Trois plans d'eau pourraient faire l'objet d'un aménagement léger et d'une valorisation des sites sur une superficie totale de 130 ha. Deux de ces plans d'eau, l'un à Egigny, l'autre à Chatenay, pourraient être consacrés à la pêche. Un troisième plan d'eau situé à Chatenay pourrait constituer un pôle loisirs/nature et permettre la baignade et les activités nautiques. Dans les deux cas, la clientèle visée est essentiellement locale et familiale.

Ces aménagements envisagés consistent à créer :

- Deux parkings à proximité des plans d'eau,
- Des sentiers pédestres et cyclables jalonnant le site,
- Un espace d'accueil à l'entrée du site,
- Un poste de secours pour les maîtres nageurs sauveteurs,
- Des équipements légers de stockage et de location de matériel (canoës et pédalos),
- Une signalétique adaptée.

Partenaires : Communes de Chatenay et d'Egigny, Communauté de communes du Montois

Période : à CT et à MT

Il reste à déterminer la structure la plus à même de mener ce projet et d'en assurer la gestion. Ce projet d'aménagement devra également prendre en compte le projet hydraulique des Grands Lacs de Seine, dans la mesure où les plans d'eau sont situés en zone inondable et dans l'espace des "casiers" délimités par les talus-digues du projet hydraulique.

Création d'un projet "Vapeur en Provinois"

Un projet "Vapeur en Provinois" pourrait être étudié afin de constituer un pôle vapeur d'envergure nationale sur le Grand Provinois. Il pourrait notamment s'appuyer sur la mise en circulation d'un train touristique à vapeur qui relierait Provins à Villiers St Georges, avec sa gare 1900 reconstituée. Seul train touristique à vapeur à rouler sur voie normale en Ile de France, il disposerait également d'un parcours qui en ferait un des plus longs de France : de 30 à 42 kms. Il pourrait constituer une colonne

vertébrale pour des circuits en car qui prendraient le relais et proposeraient aux visiteurs la découverte des richesses du nord et de l'est du Grand Provinois.

Partenaires : Communautés de communes du Provinois, Association Train à Vapeur de la Brie, AJECTA, Office de Tourisme

Période : à MT

Développement de produits nature en Bassée

L'aménagement de parcours d'itinérance et de découverte de la nature, de la faune et de la flore sur des chemins pédestres et cyclables aménagés sur les digues créées par le projet des Grands Lacs de Seine pourrait être étudié.

Partenaires : Communautés de communes de la Bassée

Période : à MT

Développer l'hébergement et la restauration

Les capacités d'hébergement devront s'accroître avec l'implantation d'une hôtellerie de charme à Provins, la création de gîtes et de chambres d'hôtes sur l'ensemble du territoire, y compris de gîtes de groupes susceptibles d'accueillir des classes du patrimoine par exemple.

Les communautés de communes pourront agir en faveur de ce développement de l'hébergement touristique en mettant en œuvre des politiques incitatives. D'ores et déjà, la communauté de communes du Provinois s'est

engagée à apporter son soutien financier aux propriétaires de gîtes et de chambres d'hôtes, lors de l'ouverture d'un nouvel équipement avec une aide de 500€ par chambre d'hôtes et de 2 500€ par gîte.

Partenaires : Communautés de communes de la Bassée, du Montois et du Provinois, Office de Tourisme

Période : à CT et à MT

Favoriser la création d'équipements touristiques

Une Maison du Terroir et de l'artisanat d'art ouvrira ses portes en 2007 sur la place du Châtel à Provins. Elle constituera un pôle d'animation central et un point d'informations pour les visiteurs.

Partenaires : Commune de Provins, Office de Tourisme

Période : à CT

L'aménagement d'un lieu d'accueil à la ferme Villecran

La Ville de Provins reçoit de très nombreux enfants dans le cadre de visites scolaires (plus de 1 000 enfants/jour en mai et juin). Elle accueille également près de 1 million de visiteurs par an.

Or elle ne possède pas de lieu équipé pour la pause pique-nique alors que la plupart des sites touristiques seine-et-marnais (Vaux-le-Vicomte, Blandy-les-Tours, Fontainebleau...) en sont pourvus.

Elle envisage donc de construire un vaste préau susceptible d'accueillir 300 personnes et de réhabiliter un bâtiment existant d'une superficie de 250 m² pour y installer un local commercial, des sanitaires et des locaux de services. Un espace détente et jeux pour enfants serait également aménagé.

Partenaires : Commune de Provins, Communauté de communes du Provinois, Office de Tourisme

Période : à CT et à MT

Créer un pôle touristique structurant dans la Bassée

Trois sites forment une entité susceptible de devenir un pôle structurant du tourisme dans la Bassée : le Domaine de la Haye et le domaine de la Ferme d'Isle, situés à proximité immédiate de la Réserve Naturelle.

A Grisy-sur-Seine, le domaine de l'Isle, associe sur environ 300 ha des plans d'eau de grande et petite taille, des bois, des zones humides, abritant un patrimoine naturel notable au sein du Bois d'Isle (vigne sauvage, orme lisse) et des prairies et des noues (espèces végétales rares et protégées comme la gesse des marais ou la sanguisorbe officinale). La Ferme d'Isle possède également un important ensemble de bâtiments agricoles caractéristiques de la Bassée.

La remise en état des carrières s'est faite dans une optique environnementale et écologique et le site dispose d'un très fort potentiel.

La réserve naturelle nationale de la Bassée, créée en 2002, est gérée par l'AGRENABA (Association pour la Gestion de la Réserve Naturelle de la Bassée) depuis 2003 et regroupe 7 communes (Everly, Gouaix, Grisy, Jaulnes, Mouy, Noyen-sur-Seine, Les Ormes-sur-Voulzie). Elle a pour mission la gestion et la préservation des habitats écologiques mais aussi l'accueil du public.

Sur la commune d'Everly, le Domaine de la Haye, propriété du Conseil Général depuis 2003, acquise grâce au Fonds des Espaces Naturels Sensibles (FENS), couvre une superficie de 158 ha et comprend des plans d'eau (anciennes gravières), des terrains cultivés, des espaces boisés et des bâtiments d'une superficie évaluée à 3 200 m². Les réaménagements de carrières ont dimensionné et structuré les étangs pour en faire des lieux de baignade

Valoriser les délaissés de la Seine

Par ailleurs, en lien avec le projet hydraulique, les délaissés de la Seine et les noues pourraient être valorisés.

Ce projet ambitieux pour le territoire consisterait à relier entre eux ces anciens méandres scindés par le canal à grand gabarit de façon à ce qu'ils ne forment plus qu'un seul et même "cours d'eau", retrouvant ainsi la continuité de l'ancienne Seine.

En matière touristique, cela permettrait notamment la création d'une offre de produits "pêche" encore quasiment inexistante avec le développement de zones de frayères et de zones de pêche, favorisé par un nouveau courant

avec, pour orientation première le développement des loisirs. La vocation des ENS serait plutôt d'en faire un pôle permettant la découverte des oiseaux, de la pêche et des milieux naturels (faune, flore, zone humide).

Le Pays souhaite étudier plus avant les conditions de la valorisation de cette entité dans son ensemble, en lien avec tous les partenaires. Il aura à examiner, notamment avec le Conseil Général, le devenir du site du Domaine de la Haye.

Partenaires : Communautés de communes de la Bassée, du Montois et du Provinois, Office de Tourisme, Conseil Général

Période : à MT

d'eau vive arrivant de Seine, grâce aux connexions aval avec le fleuve. De plus, la création de parcours de pêche en barque, fonctionnant en boucle, profitant à contre courant de la plus faible vitesse de l'eau dans les délaissés, pourrait être envisagée.

Enfin, la mise en place d'un itinéraire pour la pratique du canoë suffisamment long et sécurisé, évitant le trafic fluvial, pourrait également être étudiée.

Partenaires : Communautés de communes de la Bassée et du Montois

Période : à MT

Mettre en œuvre une promotion et une communication à l'échelle du Pays

La création d'un espace "offre touristique du Grand Provinois" au sein de l'Office de Tourisme permettrait de présenter de façon claire et attrayante les divers produits touristiques du territoire. Elle inciterait les touristes à découvrir d'autres sites et produits touristiques à proximité de Provins. La communauté de communes du Provinois est d'ores et déjà engagée dans cette réflexion.

Partenaires : Communauté de communes du Provinois, Office de Tourisme

Période : à CT

La création d'un Office de Tourisme de pôles appuyé sur les relais locaux que constituent les Syndicats d'Initiatives de Beton-Bazoches, Bray-sur-Seine et Donnemarie-Dontilly mérite d'être étudiée.

Partenaires : Communautés de communes de la Bassée, du Montois et du Provinois, Office de Tourisme

Période : à CT et à MT

NOTES

.....

.....

.....

.....

4/ AMÉNAGER L'ESPACE ET VALORISER LES RESSOURCES NATURELLES

Définir et mettre en œuvre un projet concerté d'aménagement de la Bassée en lien avec Les Grands Lacs de Seine

Partenaires : Communautés de communes de la Bassée,
du Montois et du Provinois, Etat, Grands Lacs de Seine

Elaborer une stratégie commune d'aménagement à l'échelle du Pays

Il est impératif de coordonner les SCOT existants sur le Pays,
dans le cadre notamment de la révision du SDRIF. A terme,
l'élaboration d'un SCOT commun pourrait être envisagée.

Partenaires : Communautés de communes de la Bassée,
du Montois et du Provinois au sein de leurs Syndicats
d'Etudes et de Programmation.

NOTES

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....